RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 20062
Numéro SIREN : 476 180 625
Nom ou dénomination : AUCHAN HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt 8064

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

[redacted]
CORPORATE
rue du Marechal de Lattre de Tassigny
59170 Croix

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AUCHAN HOLDING

Forme Juridique : Société anonyme à conseil d'administration

Adresse: 40 avenue de Flandre
59170 Croix

Numéro RCS : 476 180 625
Numéro Gestion : 1961B20062

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 30/07/2020
Sous le numéro : 8064

Délivré à Lille-Métropole le 4 août 2020

Le Greffier,

2020 S0008064 66

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA
Forme juridique : Société anonyme
Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE 59170 CROIX
Date de clôture : 31/12/2019

CERTIFIÉ CONFORME

COMPTES ANNUELS 1
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 8
Société : AUCHAN HOLDING SA 8
1. Faits caractéristiques 9
1.1. Évènements principaux de l'exercice 9
1.2. Évènements postérieurs à la clôture 10
2. Règles et méthodes comptables 10
2.1. Immobilisations incorporelles 10
2.2. Immobilisations corporelles 11
2.3. Participations et autres titres immobilisés 11
2.4. Créances et dettes 12
2.5. Valeurs mobilières de placement 12
2.6. Actions propres 12
2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations 12
2.8. Provisions pour risques et charges 12
2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme 13
2.10. Instruments financiers 13
2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 14
2.12. Impôt sur les bénéfices 14
3. Changements de méthode 14
4. Notes sur le bilan 15
4.1. Immobilisations 15
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 15
4.1.2. Etat des amortissements 15
4.1.3. Immobilisations financières 15
4.2. Tableau des filiales et participations 16
4.3. Créances et dettes 17
4.3.1 Endettement net 17
4.4. Disponibilités 18
4.5. Fonds propres 18
4.5.1 Capital social 18
4.5.2 Variation des fonds propres 19
4.6. Provisions 19
4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions 20

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir 21
4.9. Comptes de régularisation 21
4.10. Ecarts de conversion 22
5. Notes sur le compte de résultat 23
5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation 23
5.3. Analyse du résultat exceptionnel 23
5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction 23
5.5. Effectifs 24
5.6. Impôt sur les bénéfices 24
6. Notes complémentaires 25
6.1. Transactions avec les parties liées 25
6.2. Engagements hors bilan 25
6.2.1. Engagements donnés 25
6.2.2. Engagements reçus 25
6.2.3. Échéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts 26
6.2.4. Risque de change 26
6.2.5. Juste valeur des instruments financiers 26
6.3. Fiscalité différée 27

Bilan actif

BILAN-ACTIF (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	39		39	39
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 386	1 386	0	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	***1 425***	***1 386***	***39***	***39***
Terrains	4 339	14	4 325	4 325
Constructions	12 296	11 012	1 284	1 377
Installations techniques, matériel	149	134	15	18
Autres immobilisations corporelles	130	125	6	0
Immobilisations en cours	276		276	41
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	***17 190***	***11 285***	***5 906***	***5 761***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	6 083 747	13 679	6 070 068	9 996 061
Créances rattachées à des participations	3 460 626		3 460 626	855 193
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	17 718
TOTAL Immobilisations financières	***9 558 524***	***13 679***	***9 544 845***	***10 868 972***
Total actif immobilisé (II)	***9 577 139***	***26 351***	***9 550 789***	***10 874 773***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	***0***	***0***	***0***	***0***
Avances et acomptes versés sur commandes	4		4	5
Clients et comptes rattachés	979		979	560
Autres créances	1 110 092	150	1 109 943	338 670
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***1 111 071***	***150***	***1 110 922***	***339 230***
Valeurs mobilières de placement	117 835	3 373	114 462	6 938
(dont actions propres:)				
Disponibilités	1 192 732		1 192 732	6
TOTAL Disponibilités	***1 310 567***	***3 373***	***1 307 194***	***6 944***
Instruments de trésorerie	12 373		12 373	13 402
Charges constatées d'avance	43		43	33
TOTAL Actif circulant (III)	***2 434 058***	***3 522***	***2 430 535***	***359 615***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)	8 624		8 624	5 896
Écarts de conversion actif (V)	30 177		30 177	26 456
Total Général (I+II+III+IV+V)	***12 049 798***	***29 873***	***12 020 125***	***11 266 740***

Bilan passif

BILAN-PASSIF (en milliers d'euros)		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	(dont versé : 633 088,3)	[illegible]	[illegible]
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		1 914 044	1 914 044
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)	75	75
Réserve légale		61 280	61 280
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves	(dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	1 611 087	1 808 922
TOTAL Réserves		***1 672 367***	***1 870 202***
Report à nouveau		539 244	293 181
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**1 478 682**	**246 062**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		368	395
[illegible]		[illegible]	[illegible]
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
[illegible]		[illegible]	[illegible]
Provisions pour risques		0	143
Provisions pour charges		490	636
[illegible]		[illegible]	[illegible]
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		5 353 278	3 870 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1	220 005
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs :)	292 066	2 087 817
TOTAL Dettes financières		***5 645 345***	***6 178 367***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 331	8 456
Dettes fiscales et sociales		5 337	2 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		146	13
Autres dettes		140 125	118 879
TOTAL Dettes d'exploitation		***148 939***	***129 663***
Instruments de trésorerie		12 011	11 261
Produits constatés d'avance		92	1 924
[illegible]		[illegible]	[illegible]
Ecarts de conversion passif	(V)	30 177	29 482
[illegible]		[illegible]	[illegible]

Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		33 835		33 835	22 441
[illegible]		[illegible]		33 835	22 441
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				257	1 470
Autres produits				31 060	41 336
[illegible]				[illegible]	[illegible]
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				35 772	35 517
Impôts, taxes et versements assimilés				1 442	1 390
Salaires et traitements				3 409	1 457
Charges sociales				1 183	654
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations**	Dotations aux amortissements		119	137
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			150	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				648
Autres charges				2	66
[illegible]				[illegible]	[illegible]
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				**23 076**	**25 377**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					1
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				522 950	207 800
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				1 983	3 759
Autres intérêts et produits assimilés				698 731	101 588
Reprises sur provisions et transferts de charges				15 695	11 641
Différences positives de change				473	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
[illegible]				[illegible]	[illegible]
Dotations financières aux amortissements et provisions				12 585	10 936
Intérêts et charges assimilées				157 369	142 424
Différences négatives de change				427	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				4	
[illegible]				[illegible]	[illegible]
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				**1 069 446**	**171 429**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				**1 092 522**	**196 808**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite) (en milliers d'euro)	Exercice N	Exercice N-1
[illegible]	787	3 909
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Reprises sur provisions et transferts de charges	[illegible]	[illegible]
Total des produits exceptionnels (VI)	[illegible]	[illegible]
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 342	5 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	68 152	8 935
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	119	24
Total des charges exceptionnelles (VIII)	[illegible]	[illegible]
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**313 893**	**-8 052**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		-32
Impôts sur les bénéfices (X)	-72 267	-57 275
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	[illegible]	[illegible]
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	[illegible]	[illegible]
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**1 478 682**	**246 062**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Évènements principaux de l'exercice

Le portefeuille de titres de participation a diminué de 3 935 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2019 à 6 084 millions d'Euros.

Le 1er mai 2019, la société Auchan Coordination Services (ACS) de droit belge, filiale de trésorerie du groupe, a fusionné avec Auchan Holding. Cette fusion transfrontalière s'est réalisée sans effet rétroactif avec une valorisation à la valeur comptable. La valeur brute des titres ACS annulés suite à cette fusion est de 3 937 M€ et le boni de fusion comptabilisé en résultat est de 592 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a acquis des titres Oney Bank pour 36M€ puis a réalisé une cession de 50,1% des titres à BPCE en octobre 2019 dont la valeur brute était de 17,7 M€.

Le 1er novembre 2019, la société Fantasak a fusionné avec Auchan Holding. Cette fusion simplifiée s'est réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2019. La valeur brute des titres Fantasak annulés suite à cette fusion est de 2,2 M€ avec un résultat de fusion non significatif. Suite à cette fusion, Auchan Holding a récupéré une participation dans la société Monitwee. Cette participation a fait l'objet d'une cession en mai 2019 dont la valeur brute des titres était de 2,2 M€.

Auchan Holding SA a également augmenté le capital d'Auchan Retail International en juillet 2019 pour 27,7 M€ par apport des titres Auchan Polska dont la valeur brute était de 41,7 M€.

Le 21 mai 2019, l'assemblée générale de la société a décidé l'affectation du résultat 2018 (246 M€) en report à nouveau.

En 2019, Auchan Holding a procédé au rachat de 680 619 actions propres pour un total de 219 M€ et a réalisé une attribution gratuite d'actions de 2 594 actions propres pour un total de 1,0 M€. En avril, juillet et décembre 2019, la société a procédé à l'annulation de 650 619 actions propres pour un total de 210,8 M€ soit une réduction de capital de 13 M€ et une réduction des autres réserves pour 197,8 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 500 M€ dans le cadre du programme EMTN et au remboursement d'un placement privé USD (USPP) pour 50 M$. En 2019, la société Auchan Holding a émis deux nouveaux emprunts obligataires dans le cadre de son programme EMTN, le premier en janvier 2019 pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,625% et le second en avril 2019 pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 6 ans au taux fixe de 2,375%.

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2019 est de 285 M€.

Suite à la fusion avec Auchan Coordination Services au cours de l'exercice, Auchan Holding est devenue la centrale de trésorerie du groupe et société pivot du cash pooling groupe. Auchan Holding finance désormais directement chacune des sous-holdings métiers : Auchan Retail International SA et Ceetrus SA.

En juillet 2019, Auchan Holding a mis en place un prêt structurel avec chacune des sous-holding métiers. Le premier prêt est accordé à Auchan Retail International pour un nominal de 2 000 M€ et à échéance 2022, remboursable in fine. Le deuxième prêt est accordé à Ceetrus SA pour un nominal de 1 050 M€ et à échéance 2025, ce prêt est amortissable.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a annulé une ligne de crédit de 400 M€ à échéance 2020 accordée à sa filiale Ceetrus, il reste donc à la clôture une ligne de crédit de 700M€ à échéance 2020. Au 31/12/2019, l'encours utilisé par Ceetrus sur cette ligne est de 400 M€.

Au cours de l'exercice, Oney Bank a remboursé 450 M€ d'emprunt à Auchan Holding (dont 150 M€ sous forme de BMTN).

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'élèvent à 2 705 M€ à fin 2019.

Les placements réalisés par la société à fin 2019 s'élèvent à 1 292 M€ dont 100 M€ sous forme de SICAV et 1 192 M€ sous forme de livrets, comptes à termes et comptes bancaires.

1.2. Évènements postérieurs à la clôture

Le 13 février 2020, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Auchan Holding SA a décidé de modifier la gouvernance de la société par l'adoption du mode de gestion de la société anonyme à Conseil d'administration. Le Conseil d'administration du même jour a désigné Monsieur Barthélémy Guislain en qualité de Président du Conseil d'administration, et Monsieur Edgard Bonte en qualité de Directeur Général de la société.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de dépôt de marques

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du PCG, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 214-16 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre) :	40 ans
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols :	20 ans
Agencements et aménagements :	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages :	3 à 8 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Autres immobilisations :	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

2.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût de revient.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours de clôture et un écart de conversion est constaté au bilan. En contrepartie, les dérivés mis en place dans le cadre de la couverture font l'objet d'une comptabilisation au bilan.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice de leur mise en place.

Les emprunts en devises faisant l'objet d'une couverture sont valorisés au cours de clôture en contrepartie d'un écart de conversion. Les instruments dérivés utilisés en couverture font l'objet d'une comptabilisation symétrique à l'élément couvert.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure.

2.6. Actions propres

Les actions propres sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à la dernière valeur déterminée annuellement par un collège d'experts si celle-ci est inférieure.

Les actions propres sont comptabilisées dans le poste « valeurs mobilières de placement » ou « autres immobilisations financières » selon qu'elles sont ou non affectées à un plan d'options de souscription ou d'attribution gratuite d'actions.

2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations

Les primes d'émission et de remboursement des obligations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auxquelles elles sont rattachées.

2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les titres AUCHAN HOLDING SA détenus dans le but de satisfaire les plans d'options d'achat d'actions font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsque le prix d'exercice des options est inférieur

à leur prix d'acquisition. Pour la part de ces plans attribuée aux bénéficiaires prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA, la provision correspondante est étalée prorata temporis sur toute la durée de la période d'attribution de ces options. La part des plans attribuée aux bénéficiaires ne prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA fait l'objet d'une provision pour l'intégralité de son montant (sans étalement de la charge sur la période d'attribution). A la clôture de l'exercice, un produit à recevoir est constaté dans les comptes d'AUCHAN HOLDING SA pour les sociétés qui font l'objet d'une

Les instruments dérivés de taux et change non qualifiés de couverture font l'objet d'une provision pour risques et charges en cas de perte latente sur ces instruments (valeur de marché négative).

2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite tient compte en particulier des données suivantes :
- des salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et d'une évolution estimée du niveau de retraites ;
- de l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- des effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 - TH00/02 avec décalage d'âge ;
- d'un taux d'actualisation nominal de 1,1 % ;
- d'un taux de rendement des actifs financiers de 1,1 %

Le montant des engagements de retraite figure dans la note sur les engagements hors bilan.

2.10. Instruments financiers

La société utilise des instruments financiers dérivés de taux d'intérêts, principalement swaps et caps, pour gérer son exposition nette aux fluctuations des taux d'intérêts et ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables. Les instruments dérivés de change, utilisés dans le cadre de couverture, visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises de la société, les financements en devises de la société et les capitaux propres de filiales étrangères. Les principaux instruments de change utilisés sont les swaps de change et swaps de devise.

Les instruments financiers à terme de change utilisés dans le cadre de la couverture sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat uniquement lorsque cette inscription permet de compenser de manière symétrique les impacts en résultat des éléments couverts.

Dans le cadre des couvertures ainsi mises en place, les produits et charges sur instruments financiers dérivés sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'élément couvert, et viennent en compensation des produits et charges dégagés sur les éléments couverts.

Les instruments financiers à terme en position ouverte isolée (non utilisés dans le cadre d'opérations de couverture) sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation. Ces instruments financiers font l'objet d'une provision pour risque en cas de perte

latente. Les produits et charges sur instruments financiers dérivés en position ouverte isolée sont comptabilisés en résultat financier.

Les instruments financiers à terme sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour leurs montants notionnels, conformément au plan comptable général.

2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.12. Impôt sur les bénéfices

AUCHAN HOLDING SA a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre comprend 62 sociétés pour 2019. AUCHAN HOLDING SA, mère intégrante, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public, les filiales fiscalement bénéficiaires constatant uniquement en compte courant leur charge d'impôt calculée comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires et des rectifications liées à la détermination du résultat d'ensemble sont constatées par la société tête de groupe de l'intégration fiscale : AUCHAN HOLDING SA.

3. Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

4. Notes sur le bilan

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(en millions d'euros)	l'exercice	de fusion	et apports	et apports	
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	16,9		0,3	0,0	17,2
TOTAL	18,3	0,0	0,3	0,0	18,6

4.1.2. Etat des amortissements

Amortissements (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	11,1		0,2	0,0	11,3
TOTAL	12,5	0,0	0,2	0,0	12,7

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Titres de participations	10 018,6	-3 937,1	63,8	61,6	6 083,7
Créances rattachées à des participations	855,2	554,8	2 605,6	555,0	3 460,6
Prêts et autres immobilisations	17,7		2 605,6	210,8	14,2
TOTAL	10 891,5	-3 382,3	5 275,0	827,4	9 556,5

Les créances rattachées à des participations:

- A moins d'un an : 410,6 M€
- A plus d'un an : 3 050,0 M€

Les prêts et autres immobilisations financières :

- A moins d'un an : 14,2 M€
- A plus d'un an : 0,0 M€

4.2. Tableau des filiales et participations

(en millions d'euros)	Capitaux propres hors résultat	% détention	Valeurs brutes des titres	Valeurs nettes des titres	Résultat comptable dernier exercice
A/ Plus de 50% du capital					
SOPARALINEA	1,1	99,98	5,7	1,1	0,0
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL	7 605,4	100,00	4 478,8	4 478,8	-893,0
CEETRUS	2 105,3	100,00	1 476,6	1 476,6	50,5
GESARE	6,8	100,00	13,4	9,8	0,0
B/ Compris entre 5% et 50% du capital					
ONEY BANK	318,9	49,26	103,7	103,7	24,7
NATURAL SECURITY	0,3	48,33	5,6	0,1	0,0

Eu égard au caractère confidentiel des informations relatives au capital social, aux réserves et report à nouveau, aux prêts et avances consenties, aux cautions et avals donnés ainsi qu'au chiffre d'affaires et aux dividendes encaissés, ces informations ne sont pas divulguées.

4.3. Créances et dettes

Etat des créances (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	A + d'1 an
Créances clients	1,0	1,0	0,0
Personnel et comptes rattachés	0,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Groupes et associés	863,9	863,9	0,0
Débiteurs divers	135,1	135,1	0,0
TOTAL CREANCES			

Etat des dettes (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires [1]	5 353,3	414,7	3 938,6	1 000,0
Dettes financières [2]	292,1	292,1	0,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	3,3	3,3	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	5,3	5,3	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations	0,1	0,1	0,0	0,0
Groupe et associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes	82,5	82,5	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES				

[1] Y compris ICNE sur emprunts obligataires repris en note 4.8.
[2] Y compris emprunts sous forme de billets de trésorerie pour 285,0 M€ et emprunt filiale pour 7 M€

Emprunts remboursés en cours d'exercice = 3 183,8 M€
Emprunts souscrits en cours d'exercice = 3 742,9 M€

4.3.1 Endettement net

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières (incluant les emprunts obligataires, les billets de trésorerie et les emprunts auprès des établissements de crédit) diminués des disponibilités, valeurs mobilières de placements et des prêts et comptes courants de trésorerie intra-groupe avec les filiales.

Il s'établit à -15 M€ (situation de trésorerie nette active) au 31 décembre 2019 contre 5 200 M€ au 31 décembre 2018.

L'endettement net à fin 2019 représente -0.25% des fonds propres contre 105,8% l'exercice précédent. Cette amélioration fait notamment suite à la fusion au cours de l'exercice avec Auchan Coordination Services (ancienne centrale de trésorerie), aux dividendes reçus et aux cessions de titres.

4.4. Disponibilités

(en millions d'euros)	2019	2018
VMP	117,8	6,9
Dont actions propres	*17,9*	*6,9*
Banques et dépôts à terme	1 192,7	0,0
[illegible]	[illegible]	[illegible]

La forte augmentation des disponibilités fait suite à la fusion d'Auchan Coordination Services (ancienne centrale de trésorerie du groupe) au cours de l'exercice, aux dividendes reçus et aux cessions de titres réalisées sur l'exercice.

AUCHAN HOLDING SA détient 43 890 actions propres au 31 décembre 2019 en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre de plans d'options de souscription.
AUCHAN HOLDING SA détient également 44 132 actions propres au 31 décembre 2019 non affectées à des plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions et comptabilisées en immobilisations financières (cf note 4.1.3)

Etat des actions détenues en propre (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Apport fusion	Annulation d'actions	Achats d'actions	Ventes d'actions	Fin de l'exercice
[illegible]						
Nombre d'actions détenues	16 484			30 000	2 594	43 890
Valeur (en M€)	6,9			12,0	1,1	17,8
[illegible]						
Nombre d'actions détenues	44 132		650 619	650 619		44 132
Valeur (en M€)	17,7		210,8	207,2		14,1
[illegible]						
Nombre d'actions détenues	60 616		650 619	680 619	2 594	88 022
Valeur (en M€)	24,6		210,8	219,2	1,1	31,9

4.5. Fonds propres

4.5.1 Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (en euro)	Total (en millions d'euros)
Au 1er Janvier	29 565 168	20	591,3
Augmentation			
Diminution	650 619	20	13,0
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

4.5.2 Variation des fonds propres

Les fonds propres passent de 4 915,3 M€ à 6 183,1 M€ soit une variation de 1 267,8 M€
Cette variation, en millions d'euros, s'analyse comme suit :

Fonds propres au 1er Janvier	**4 915,3**
* Report à nouveau	246,1
* Résultat de l'exercice	1 478,7
* Variation des provisions réglementées	0,0
* Affectation du résultat N-1	-246,1
- Dont dividendes	*0,0*
- Dont dividendes sur actions propres affecté en report à nouveau	*0,0*
- Dont affectation à la réserve légale	*0,0*
- Dont affectation aux autres réserves	*0,0*
- Dont affectation au report à nouveau	*-246,1*

4.6. Provisions

Nature des provisions (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dérogatoires	0,4	0,0	0,0	0,4
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour amendes et pénalités	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pensions	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour impôts	0,0	0,1	0,0	0,1
Provisions pour charges sociales [1]	0,6	0,0	0,2	0,4
Autres provisions pour risques et charges [2]	0,1	0,0	0,1	0,0
TOTAL				
- Provisions sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur titres de participation [3]	22,6	6,7	15,6	13,7
- Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur comptes clients	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres provisions pour dépréciations [4]	0,0	3,5	0,0	3,5
TOTAL				
TOTAL GENERAL (I+II+III)				

[1] Il s'agit d'une provision visant à couvrir la charge dans le cadre de plans de souscription d'actions et de plans d'attribution gratuite d'actions dont l'évaluation est justifiée en note 4.7 pour 0,4M€ au 31 décembre 2019.

[2] La reprise de l'exercice 2019 est notamment constituée par la reprise de :
- provision pour risque sur les dérivés de taux pour 0,1 M€

(3) Les mouvements de l'exercice sont principalement les suivants :
- dotation de provision sur titres Auchan Polska (avant apport) à Auchan Retail International : 6,7M€
- reprise de provision sur titres Auchan Polska (après apport des titres) : 14M€
- reprise de provision sur titres Gésaré : 1,4M€
- reprise de provision sur titres Monitwee (après cession) : 0,2M€

(4) Les mouvements de l'exercice sont principalement les suivants :
- dotation de provision sur les autres débiteurs : 0,1M€
- dotation de provision sur les actions propres : 3,4M€

4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions

Suivi des plans d'attributions gratuites d'actions :

	Plan 2016/2020	Plan 2018/2021	Plan 2018/2021
Application de critères de performance	Oui	Oui	Non
Nombre d'actions maximum attribuées en début d'exercice*	5 846	2 460	935
Nombre d'actions maximum attribuées en cours d'exercice			
Nombre d'actions attribuées annulées ou perdues	3 653	702	
Nombre d'actions attribuées échues			
Nombre d'actions maximum attribuées en fin d'exercice	**2 193**	**1 758**	**935**
Attribution définitive estimée en fin d'exercice			
Nombre d'actions détenues et affectées	2 193	1 758	935
Nombre d'actions non détenues mais affectées			
Prix d'acquisition des actions (en €)	421,45	421,45	421,45
Coût estimé d'acquisition des actions (en M€)	0,0	0,0	0,4
Coût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	0,0	0,0	0,0
Charge totale estimée (en M€)	**0,0**	**0,0**	**0,4**
Provision comptabilisée au 31/12/2019 (en M€)	**0,0**	**0,0**	**0,4**
Dont charge incombant à AUCHAN HOLDING SA au 31/12/2019 (en M€)	**0,0**	**0,0**	**0,0**

** Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves*
*** Nombre déterminé en fonction des estimations de réalisation des critères de performance*

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2016-2020 avec conditions de performances :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 24 août 2016, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 25 août 2020.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 421,45 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,4 ans à compter de la date d'attribution.

- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance [illegible]

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 sans condition de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,5 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 22 janvier 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales.

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer (en millions d'euros)	Montant
Emprunts et dettes financières	64,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2,3
Dettes fiscales et sociales	0,7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	0,2
Total	**67,9**

Produits à recevoir (en millions d'euros)	Montant
Intérêts sur prêts filiales	10,6
Intérêts sur dérivés	51,0
Intérêts sur commissions de caution	0,9
Divers	0,7
Total	**63,2**

4.9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,04
Total	**0,04**

Produits constatés d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,09
Total	**0,09**

4.10. Ecarts de conversion

Postes concernés (en millions d'euros)	Ecart Actif						Ecart Passif
	Total	Compensé par couverture de change			Provision pour risques	Net	
		Ecart passif	Engage-ment	Autres			
Acomptes sur immobilisations							
Prêts							
Autres créances immobilisées							
Créances d'exploitation							
Créances diverses							
Dettes financières	28,6	28,6				0,0	
Dettes d'exploitation							
Dettes sur immobilisations							
Instruments de trésorerie	1,6	1,6				0,0	30,2
TOTAL	**30,2**	**30,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**30,2**

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances aux filiales pour l'utilisation de la marque et du logo, la facturation des garanties données et les loyers.

(en millions d'euros)	2019	2018
Produits des redevances	31,3	40,0
Frais de personnel	*-4,6*	*-2,1*
Impôts et taxes	*-1,4*	*-1,4*
Autres produits et charges d'exploitation	-2,2	-11,1
[illegible]	[illegible]	[illegible]

La baisse des redevances est liée à la nouvelle gestion de la marque mise en place à compter du 1er janvier 2017.

La hausse des frais de personnel a été refacturée et l'amélioration du poste des autres produits et charges d'exploitation s'explique essentiellement par la baisse des honoraires pour 10M€.

5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier hors dividendes et provisions s'améliore de 599 M€. Cette amélioration s'explique essentiellement par le boni de fusion de 592 M€ constaté au cours de l'exercice. Hormis ce boni, les autres produits et charges financiers sont principalement liés au coût de l'endettement.

(en millions d'euros)	2019	2018
Autres produits financiers	726,6	112,1
Dividendes reçus	497,6	206,7
Dépréciations de titres de participation	5,5	-2,9
Autres charges financières	-160,3	-144,5
[illegible]	[illegible]	[illegible]

5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un produit de 313,9 M€. Il s'explique principalement par des :

- plus-value sur cession d'actifs de 317,6 M€
- mali sur rachat d'actions pour 1,0 M€ dans le cadre des plans de stock-options et attribution gratuite d'actions dont 1,0 M€ ont été refacturés aux filiales.
- une charge d'indemnité pour sortie de l'intégration fiscale d'Oney pour 3,4 M€
- un produit lié à la régularisation IS 2018 et des dégrèvements d'impôts divers pour 0,8 M€

5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

5.5. Effectifs

L'effectif moyen passe de 3,2 en 2018 à 3 en 2019.

Ventilation par catégorie :

- Cadres et agents de maitrise	3,0
- Employés	
Total effectif moyen (équivalent temps plein)	**3,0**

5.6. Impôt sur les bénéfices

Le produit d'impôt est essentiellement dû à l'intégration fiscale pour 87,8 M€ partiellement compensé par une charge d'impôt de 15,5 M€.

(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	1 092,5	-2,1	1 090,4
Résultat exceptionnel	313,9	-13,4	300,5
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	0	87,8	87,8
Participation	0,0		0,0
Résultat comptable	1 406,4	72,3	1 478,7

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

6. Notes complémentaires

6.1. Transactions avec les parties liées

Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

dont 69% du capital par une seule d'entre elles.

Il n'y a pas de transaction significative avec ces sociétés.

6.2. Engagements hors bilan

6.2.1. Engagements donnés

Cautions données pour un engagement d'une société du groupe : 817,2 M€.

Engagements d'achats de titres portant sur 3 569 actions propres transitoirement détenues par des salariés pour un montant de 1,1 M€ et sur 9 440 titres Oney Bank transitoirement détenus par des salariés pour un montant de 5,5 M€.

Dettes assorties de cautions : 0,3 M€.

Engagements concernant les indemnités de départ en retraite : 0,5 M€

6.2.2. Engagements reçus

Cautions reçues : 80,5 M€

Ligne de crédit accordées et confirmées par les banques mais non utilisées au 31 décembre : 2 705 M€.

6.2.3. Échéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts

Encours moyen (en millions d'euros)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Swaps simples payeur taux fixe	765						
Swaps simples payeur taux variable	4228	3 812	2 970	1 906	829	234	
Swaptions de taux (option sur swap de taux)							
Achats de caps	191						
Swaps de devise payeurs taux variable	111	111	111	111	47		
Swaps de devise taux variable/taux variable	177	88					
Total opérations de couverture [1]	5 472	4 011	3 081	2017	876	234	
Total opérations spéculatives							

[1] Les opérations de couverture ont pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêts sur sa dette, quasi exclusivement constituée de financement obligataire à taux fixe revariabilisé.

6.2.4. Risque de change

Les instruments de change détenus au 31 décembre 2019 ont essentiellement pour objet de couvrir les emprunts obligataires émis en devise (CHF) ainsi que des placements privés émis en devise (USD).

Devise (en millions)	USD	Montant en EUR	CHF	Montant en EUR	Montant total en EUR
Acheteur/ emprunteur :					
- swaps de devise	200	178	120	111	289
- swaps de change					
Vendeur/ prêteur :					
- swaps de devise					
- contrats à terme					
- achats d'options de change					
Position nette	200	178	120	111	289

6.2.5. Juste valeur des instruments financiers

Hors ICNE (en millions d'euros)	Couverture	Position ouverte isolée	Total
Instruments dérivés de taux d'intérêt	104,3		104,3
Instruments dérivés de change (y compris swaps de	10,7		10,7

6.3. Fiscalité différée

Libellé (en millions d'euros)	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
[illegible]	[illegible]
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	28,6
Autres charges déduites d'avance	1,6
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**30,6**
Total passif d'impôt futur	**9,8**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	30,2
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**30,2**
Total actif d'impôt futur	**9,7**
Situation nette	**0,1**

(1) Taux d'impôt :	*32,02*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*31,00*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30*

Intégration fiscale : le montant des crédits d'impôt cumulés comptabilisé au titre des déficits des filiales intégrées s'élève à 442 M€.

AUCHAN HOLDING

Société anonyme à conseil d'administration

Capital social : 577.690.980 euros

Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE - 59170 CROIX

RCS Lille Métropole 476 180 625

(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2020

[...]

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes :

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 1 478 681 945 euros, en totalité au compte « Autres Réserves ».

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Dividende total versé*	Fraction éligible à l'abattement de 40 %	Fraction non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2018	0 €	0 €	0 €
31/12/2017	196 265 485,00 €	3 887,00 €	196 261 598,00 €
31/12/2016	350 893 527,60 €	39 547,20 €	350 853 980,40 €

(*) y compris la fraction du dividende revenant aux actions propres

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

[...]

Pour extrait certifié conforme :

Barthélémy Guislain
Président du conseil d'administration

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

AUCHAN HOLDING
Société Anonyme à Conseil d'administration
Capital social : 577.690.980 euros
Siège social : 40 Avenue de Flandre – 59170 CROIX
RCS Lille Métropole 476 180 625
(la « Société »)

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 MAI 2020

Chers actionnaires,

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte des opérations de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices clos est joint en annexe au présent rapport.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
(Articles L. 225-100 al.3 et suivants, L. 232-1, II et R. 225-102 du Code de commerce)

1. Evénements marquants de l'exercice 2019

Le portefeuille de titres de participation de la Société a diminué de 3 935 millions d'euros en valeur brute pour s'établir, à fin 2019, à 6 084 millions d'euros.

Le 1er mai 2019, Auchan Holding a absorbé sa filiale de droit belge Auchan Coordination Services (ACS), dont elle détenait l'intégralité du capital, dans le cadre d'une fusion transfrontalière. Cette fusion a été réalisée sans effet rétroactif, pour une valorisation à la valeur comptable. La valeur brute des titres ACS annulés au titre de cette fusion est de 3 937 millions d'euros. Le boni de fusion comptabilisé en résultat est de 592 millions d'euros.

Le 19 juillet 2019, la Société a apporté à sa filiale Auchan Retail International l'intégralité de la participation de 15,5% qu'elle détenait dans le capital de la société Auchan Polska Sp.zoo. La valeur brute de la participation apportée était de 41,7 millions d'euros. Pour rémunération de cet apport, Auchan Holding s'est vue attribuée des actions nouvelles Auchan Retail International pour une valeur nette de 27,7 millions d'euros.

Le 22 octobre 2019, Auchan Holding a cédé à BPCE une participation représentant 50,1% du capital social et des droits de vote de sa filiale Oney Bank sur une base totalement diluée. La valeur brute de la participation cédée était de 17,7 millions d'euros.

Le 1er novembre 2019, Auchan Holding a absorbé sa filiale Fantasak, dont elle détenait l'intégralité du capital, dans le cadre d'une fusion simplifiée. Cette opération a été réalisée avec un effet rétroactif, comptable et fiscal,

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

au 1er janvier 2019. La valeur brute des titres Fantasak annulés au titre de cette fusion est de 2,2 millions d'euros. Le résultat de la fusion est non significatif.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a procédé au rachat de 680 619 actions propres pour un total de 219 millions d'euros et à l'attribution gratuite de 2 594 actions propres pour un total de 1 million d'euros. En avril, juillet et décembre 2019, la Société a procédé à l'annulation de 650 619 actions propres pour un total de 210,8 millions d'euros, soit une réduction de capital de 13 millions d'euros et une réduction des autres réserves de 197,8 millions d'euros.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a également procédé au remboursement d'un emprunt EMTN, pour 500 millions d'euros, et d'un emprunt US PP, pour 50 millions de dollars américains. La Société a par ailleurs émis deux nouveaux emprunts obligataires dans le cadre de son programme EMTN : le premier, en janvier 2019, pour un nominal de 1 000 millions d'euros, à échéance 5 ans au taux fixe de 2,625%, et le second, en avril 2019, pour un nominal de 1 000 millions d'euros, à échéance 6 ans au taux fixe de 2,375%.

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2019 est de 285 millions d'euros.

Comme suite à la fusion-absorption d'Auchan Coordination Services, le 1er mai 2019, Auchan Holding est devenue la centrale de trésorerie et la société pivot du cash pool du groupe. Auchan Holding finance désormais directement chacune de ses filiales Auchan Retail International et Ceetrus.

Le 1er juillet 2019, Auchan Holding a également mis en place un prêt structurel avec chacune de Auchan Retail International et Ceetrus. Le premier prêt, accordé à Auchan Retail International pour un montant nominal de 2 000 millions d'euros, est à échéance 2022 et remboursable in fine. Le deuxième prêt, accordé à Ceetrus pour un montant nominal de 1 050 millions d'euros, est à échéance 2025 et amortissable.

Le 1er juillet 2019, Auchan Holding a annulé une ligne de crédit de 400 millions d'euros à échéance 2020 accordée à sa filiale Ceetrus. Ceetrus dispose toujours, auprès d'Auchan Holding, d'une ligne de crédit de 700 millions à échéance 2020. Au 31 décembre 2019, l'encours utilisé par Ceetrus sur cette ligne s'établit à 400 millions d'euros.

Au cours de l'exercice, Oney Bank a remboursé 450 millions d'euros d'emprunt à Auchan Holding (dont 150 millions d'euros sous forme de BMTN).

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'élèvent à 2 705 millions d'euros à fin 2019.

A la clôture de l'exercice les placements de la Société s'élèvent à 1 292 millions d'euros, dont 100 millions d'euros sous forme de SICAV et 1 192 millions d'euros sous forme de livrets, comptes à termes et comptes bancaires.

2. Activités et résultats

Les produits d'exploitation d'Auchan Holding comprennent notamment la facturation de redevances de marques, la facturation de garanties données et la facturation de loyers.

Les produits de redevances, qui s'élevaient à 40 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'établissent à 31,3 millions d'euros au titre de l'exercice écoulé.

Le résultat d'exploitation de l'exercice ressort à 23,1 millions d'euros, en baisse de 2,3 millions d'euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2018, essentiellement en raison de la baisse des redevances liée à la nouvelle gestion de la marque depuis le 1er janvier 2017 pour 8,7 millions d'euros et à une diminution des honoraires de 10 millions d'euros (dont 4 millions d'euros de reprise de provision sur les frais liés à la réalisation de la cession de la participation de la Société dans le capital d'Oney Bank, comptabilisés en 2018 et imputés en 2019 en déduction de la plus-value).

Le résultat financier, qui était bénéficiaire de 171,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, est bénéficiaire de 1 069,4 millions d'euros au titre de l'exercice écoulé, soit une variation positive de 898

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

millions d'euros. Celle-ci provient essentiellement du boni comptabilisé au titre de la fusion-absorption d'Auchan Coordination Services, pour 592 millions d'euros, et d'une augmentation des dividendes reçus, de 291 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel est positif de 314 millions d'euros. Il résulte notamment de plus-values sur cessions d'actifs, pour 318 millions d'euros, et de l'indemnité versée à Oney Bank en conséquence de sa sortie de l'intégration fiscale dont la Société est l'intégrante, pour -3,4 millions d'euros.

[redacted]

décembre 2019 s'établit à 1 478,7 millions d'euros, contre un bénéfice net de 246,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières diminués des prêts aux filiales, des disponibilités, valeurs mobilières de placement et des comptes courants avec les filiales. Il correspond à une position nette active de 15 millions d'euros à la clôture de l'exercice écoulé contre un endettement net de 5 200 millions d'euros au 31 décembre 2018.

L'endettement net à fin 2019 représente -0,25% des fonds propres contre 105,8% à la clôture de l'exercice précédent.

3. Instruments financiers

La Société utilise des instruments financiers pour gérer des risques de taux d'intérêt afin de transformer à taux variable sa dette obligataire.

Elle y a recours également :
- pour couvrir sa dette en refixant les taux d'une partie de ses emprunts,
- pour couvrir les emprunts obligataires et billets de trésorerie émis en devises (CHF/USD) contre les risques de change, et
- dans le cadre d'opérations d'intermédiation pour le compte de sa filiale Oney Bank (plus d'opération à la clôture de l'exercice).

4. Activité en matière de Recherche et Développement

La Société n'exerce aucune activité en matière de recherche et développement.

5. Délais de paiement

Conformément à l'article D 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L 441-6 dudit Code, nous vous présentons l'information relative à la décomposition des créances clients et des dettes fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice écoulé :

Echéancier des créances clients au 31/12/2019

Exprimés en K€	*Solde Total Clients*	*Total non échu*	*Total Echu*	Dont échu ≤ 30 jours	Dont échu > 30 jours et ≤ 60 jours	Dont échu > 60 jours
Nombre de factures	14	4	10	0	0	10
Montant total HT des factures	764,8	358,9	405,9			405,9
Montant total HT des ventes	33 835,3					
% par rapport aux ventes HT	2,26%	1,06%	1,20%	0,00%	0,00%	1,20%

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

Echéancier des dettes fournisseurs au 31/12/2019

Exprimés en K€	*Solde Total Fournisseurs*	*Total non échu*	*Total échu*	Dont échu ≤ 30 jours	Dont échu > 30 jours et ≤ 60 jours	Dont échu > 60 jours
Nombre de factures	26	8	18	10	0	8
Montant total HT des factures	2 814,2	1 732,6	1 081,6	1 069,4		12,2
Montant total HT des achats	35 772,4					
% par rapport aux achats HT	7,87%	4,84%	3,02%	2,99%	0,00%	0,03%

6. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice social

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 13 février 2020 a modifié la structure de gouvernance de la Société par adoption du mode de gestion de la société anonyme à conseil d'administration. Aux termes des décisions du Conseil d'administration du même jour, Monsieur Barthélémy Guislain, qui était auparavant président du Conseil de surveillance, a été nommé président du Conseil d'administration de la Société, et Monsieur Edgard Bonte, qui était auparavant président du Directoire, a été nommé Directeur Général de la Société.

Sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février 2020, le Conseil d'administration en date du 5 mars 2020 a réduit le capital social de la Société d'un montant nominal de 600 000 euros, par annulation des 30 000 actions propres rachetées par la Société le 8 mars 2019, en application de l'article L.225-209-2 alinéa 2 du Code de commerce, et non utilisées dans l'année de leur rachat pour l'une des finalités prévues par ledit article.

7. Perspectives

Les entreprises d'Auchan Holding sont au rendez-vous des objectifs en 2019.
Auchan Holding réaffirme sa volonté de réduire son endettement grâce à l'amélioration de son activité, des cessions d'actifs déjà engagées et le soutien de ses actionnaires qui renoncent au versement de dividendes pour 2020 et 2021. L'évolution des résultats économiques est toutefois dépendante des conséquences du COVID-19 sur l'économie en Chine et les résultats de Sun Art Retail, qu'il est prématuré d'évaluer, ainsi que dans les autres pays d'Auchan Retail.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (Article L. 225-100-1 du Code de commerce)

Les informations relatives aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion du Groupe.

III - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION (Article L. 232-6 du Code de Commerce)

Les états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2019 sont établis et présentés conformément au Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

Les conventions comptables générales appliquées à la Société sont dans le respect du principe de prudence :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

[redacted] valeur.

Conformément à la législation en vigueur, les dotations et reprises de dépréciations/provisions sont présentées en en résultat d'exploitation, en résultat financier ou en résultat exceptionnel selon leur nature.

IV - DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE
(Article L. 232-2 du code de commerce)

Nous vous informons qu'en application des dispositions des articles L. 232-2 du Code de commerce les documents suivants ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 5 mars 2020 :

- Tableau de financement de l'exercice 2019
- Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible du second semestre 2019
- Plan de financement de l'exercice 2020
- Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2020

V - CAPITAL SOCIAL
(Articles L. 225-102 et L. 225-211 du Code de commerce)

1. Capital social

Au cours de l'exercice écoulé, sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2019, le Directoire de la Société a procédé à trois réductions de capital non motivées par des pertes, par rachat et annulation immédiate de ses propres actions, en application de l'article L.225-207 du Code de commerce :

- Rachat et annulation de 355.077 actions le 26 avril 2019 ;
- Rachat et annulation de 236.895 actions le 12 juillet 2019 ;
- Rachat et annulation de 58.647 actions le 20 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, le capital social de la Société s'établissait ainsi à 578.290.980 €.

2. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au 31 décembre 2019.

Les salariés de la Société et de ses filiales françaises, via les compartiments Valauchan et Valfrance du Fond Commun de Placement d'Entreprise Auchan, détenaient collectivement 1,77% du capital de la Société au 31 décembre 2019.

Les salariés des filiales étrangères de la Société, via les sociétés en commandite par actions luxembourgeoises, Valauchan International, Valauchanrus, Valespana, Valhungary International, Valpoland, Valportugal et Valrussie, détenaient collectivement 1% du capital de la Société.

Divers salariés de la Société et de ses filiales détiennent par ailleurs des actions de la Société, attribuées dans le cadre des dispositions de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, représentant au total 0,01% du capital de la Société.

Au 31 décembre 2019, la part du capital de la Société détenue par les salariés français et étrangers de la Société et ses filiales s'établissait ainsi à 2,78%.

3. Rachat par la Société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, al. 2 du Code de commerce, nous vous informons que le 8 mars 2019, la Société a procédé au rachat de 30 000 de ses propres actions en application de l'article L.225-209-2 alinéa 2 du Code de commerce, en vue de les offrir ou les attribuer, dans l'année de leur rachat, aux bénéficiaires d'une opération mentionnée à l'article L. 225-208 dudit Code ou intervenant dans le cadre des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

Ces actions, d'une valeur nominale de 20 euros chacune, ont été acquises par la Société au prix unitaire de 400,24 euros, soit un prix total de 12 007 200 euros pour les 30 000 actions rachetées.

Ces actions n'ont finalement pas été utilisées pour l'une des finalités prévues à l'article L 225-209-2 du Code de commerce. Au 31 décembre 2019, les 30 000 ainsi détenues par la Société représentaient 0,1% du capital de la Société. Elles ont été annulées par décision du Conseil d'administration du 5 mars 2020.

VI - PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISE DE CONTROLE (Article L. 233-6 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations figure dans l'annexe de la Société.

1. Prises de participations – Prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas pris de participation significative dans le capital d'une autre société.

2. Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas cédé de participations au capital d'autres sociétés à l'exception de l'apport de titres Auchan Polska à Auchan Retail International et de la cession de titres Oney Bank à BPCE, déjà mentionnés au paragraphe I.1. du présent rapport.

3. Succursales

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société ne détenait aucune succursale au 31 décembre 2019.

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

VII - ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES
(Articles L. 233-6, L247-1 et R. 225-102 du Code de Commerce)

Dénomination sociale	*% de détention*	*Résultats (en M€)*	*Activité*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Holding du métier Retail pour l'ensemble des pays [illegible]
CEETRUS S.A. *(et ses filiales françaises et étrangères)*	100%	50,5	Holding du métier immobilier pour l'ensemble des pays dans lesquels Ceetrus s'est développé, dont la France
GESARE SAS	100%	0,0	Société de réassurance
SOPARALINEA SAS	99,98%	0,0	Holding de participations

VIII – PARTICIPATIONS CROISEES ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE
(Articles L. 233-29, R. 233-19 et L.233-13 du Code de commerce)

1. Participations croisées

La Société ne détenait aucune participation croisée à la clôture de l'exercice écoulé. La Société n'a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à des participations croisées.

2. Actions d'auto-contrôle

A la clôture de l'exercice écoulé, les sociétés en commandite par actions luxembourgeoises mentionnées au V.2 ci-dessus, contrôlées par la Société, détenaient collectivement 1% du capital de la Société.

IX - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 1 478 681 945 euros, en totalité au compte « Autres Réserves».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Dividende total versé*	Fraction éligible à l'abattement de 40 %	Fraction non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2018	0 €	0 €	0 €
31/12/2017	196 265 485,00 €	3 887,00 €	196 261 598,00 €
31/12/2016	350 893 527,60 €	39 547,20 €	350 853 980,40 €

(*) y compris la fraction du dividende revenant aux actions propres

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

X - DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 39-5 DU CODE GENERAL DES IMPOTS
(Articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts)

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons :

- qu'aucune dépense somptuaire non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé, et

- que la Société n'a procédé à aucune réintégration des frais généraux dans les bénéfices imposables (frais non déclarés sur l'état 2068 ou excessifs, ou non engagés dans l'intérêt direct de l'entreprise) au titre des articles 39-5 10° et 54 quater du Code général des impôts.

XI - PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A TITRE ACCESSOIRE A DES ENTREPRISES LIEES
(Article L. 511-6 3 bis du Code Monétaire et Financier)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans visés par l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire.

XII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons que toutes les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, autorisées et conclues par la Société durant l'exercice écoulé, ont d'ores et déjà été approuvées par l'assemblée générale ordinaire de la Société le 21 octobre 2019.

XIII - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

XIV – FIXATION DU MONTANT DE L'ENVELOPPE ANNUELLE DE REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

Vous aurez à vous prononcer sur le montant de l'enveloppe annuelle de rémunération à répartir entre les membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice en cours. Le Conseil d'administration vous propose de fixer le montant de cette enveloppe à 250 000 euros.

XV - PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
(Article L. 225-102-2 du Code de commerce)

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer de risques importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

DocuSign Envelope ID: B25DC3A6-D3F7-4A60-9ED5-3ED841A8237F

XVI – DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE
(Article L. 225-102-1 du Code de commerce)

La déclaration de performance extra-financière visée à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, est incluse dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion du groupe.

[redacted]

(Article L. 225-102-4 du Code de commerce)

Le plan de vigilance visé à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce est inclus dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion du groupe.

XVIII – PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES
(Article L. 464-2, I, al. 5 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article L. 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas fait l'objet d'injonctions ni de sanctions pécuniaires, pour des pratiques anticoncurrentielles, prononcées par l'Autorité de la concurrence, dont cette dernière a prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le présent rapport.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

DocuSigned by:
Barthélémy Guislain
44B6EBF23FCE4BF...

Le Conseil d'administration

AUCHAN HOLDING

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG SA
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale
AUCHAN HOLDING
40 avenue de Flandre
BP 139
59964 Croix Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du *1 janvier 2019* à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

[redacted]

aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Description du risque

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des titres de participation au bilan s'élève à 6 milliards d'euros sur un total de bilan de 6,1 milliards d'euros.

Les titres de participation détenus par la société figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle peut être déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue par la société, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité tel que décrit dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Le montant significatif dans le bilan de la société des titres de participation et le degré de jugement requis de la direction dans l'estimation de leur valeur d'inventaire nous ont conduits à considérer l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse au risque

Nos travaux ont consisté à vérifier la permanence et le caractère approprié des méthodes d'évaluation retenues, ainsi que la justification des éléments chiffrés utilisés.

Le cas échéant, nous avons :

- comparé les données utilisées dans la détermination des valeurs d'utilité des participations (capitaux propres, actif net, éléments de correction de l'actif net) avec les données comptables et financières des filiales ;

- testé, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société ;

- apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Lorsque les valeurs d'utilité sont fondées sur des perspectives de rentabilité, nous avons :

- examiné les principaux paramètres et hypothèses sous-jacentes retenues par la direction et ;
- apprécié leur cohérence avec les plans d'activité établis par la direction et/ou les analyses externes

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Auchan Holding par l'Assemblée générale du 21 mai 2013 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 30 août 1961 pour le cabinet KPMG Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 7ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit dans la 59ème année, dont 17 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou [illegible] l'existence d'une incertitude [illegible], informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la-Défense, le 16 mars 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		KPMG SA
François Jaumain	Bertrand Baloche	Hervé Chopin

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA
Forme juridique : Société anonyme
Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE 59170 CROIX
Date de clôture : 31/12/2019

COMPTES ANNUELS 1
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 8
Société : AUCHAN HOLDING SA 8
1. Faits caractéristiques 9
1.1. Évènements principaux de l'exercice 9
1.2. Évènements postérieurs à la clôture 10
2. Règles et méthodes comptables 10
2.1. Immobilisations incorporelles 10
2.2. Immobilisations corporelles 11
2.3. Participations et autres titres immobilisés 11
2.4. Créances et dettes 12
2.5. Valeurs mobilières de placement 12
2.6. Actions propres 12
2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations 12
2.8. Provisions pour risques et charges 12
2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme 13
2.10. Instruments financiers 13
2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 14
2.12. Impôt sur les bénéfices 14
3. Changements de méthode 14
4. Notes sur le bilan 15
4.1. Immobilisations 15
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 15
4.1.2. Etat des amortissements 15
4.1.3. Immobilisations financières 15
4.2. Tableau des filiales et participations 16
4.3. Créances et dettes 17
4.3.1 Endettement net 17
4.4. Disponibilités 18
4.5. Fonds propres 18
4.5.1 Capital social 18
4.5.2 Variation des fonds propres 19
4.6. Provisions 19
4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions 20

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir 21
4.9. Comptes de régularisation 21
4.10. Ecarts de conversion 22
5. Notes sur le compte de résultat 23
5.2. Analyse du résultat financier 23
5.3. Analyse du résultat exceptionnel 23
5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction 23
5.5. Effectifs 24
5.6. Impôt sur les bénéfices 24
6. Notes complémentaires 25
6.1. Transactions avec les parties liées 25
6.2. Engagements hors bilan 25
6.2.1. Engagements donnés 25
6.2.2. Engagements reçus 25
6.2.3. Échéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts 26
6.2.4. Risque de change 26
6.2.5. Juste valeur des instruments financiers 26
6.3. Fiscalité différée 27

Bilan actif

BILAN-ACTIF (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	39		39	39
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 386	1 386	0	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***1 425***	***1 386***	***39***	***39***
Terrains	4 339	14	4 325	4 325
Constructions	12 296	11 012	1 284	1 377
Installations techniques, matériel	149	134	15	18
Autres immobilisations corporelles	130	125	6	0
Immobilisations en cours	276		276	41
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***17 190***	***11 285***	***5 906***	***5 761***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	6 083 747	13 679	6 070 068	9 996 061
Créances rattachées à des participations	3 460 626		3 460 626	855 193
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	17 718
TOTAL immobilisations financières	***9 558 524***	***13 679***	***9 544 845***	***10 868 972***
Total Actif Immobilisé (II)	***9 577 140***	***26 351***	***9 550 789***	***10 874 773***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	***0***	***0***	***0***	***0***
Avances et acomptes versés sur commandes	4		4	5
Clients et comptes rattachés	979		979	560
Autres créances	1 110 092	150	1 109 943	338 670
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***1 111 071***	***150***	***1 110 922***	***339 230***
Valeurs mobilières de placement	117 835	3 373	114 462	6 938
(dont actions propres:)				
Disponibilités	1 192 732		1 192 732	6
TOTAL Disponibilités	***1 310 567***	***3 373***	***1 307 194***	***6 944***
Instruments de trésorerie	12 373		12 373	13 402
Charges constatées d'avance	43		43	33
TOTAL Actif circulant (III)	***2 434 058***	***3 522***	***2 430 535***	***359 615***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)	8 624		8 624	5 896
Écarts de conversion actif (V)	30 177		30 177	26 456
Total Général (I à VI)	***12 049 999***	***29 873***	***12 020 125***	***11 266 740***

Bilan passif

Capital social ou individuel	(dont versé : 633 088,3)	578 291	591 303
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		1 914 044	1 914 044
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)	75	75
Réserve légale		61 280	61 280
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves	(dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	1 611 087	1 808 922
TOTAL Réserves		***1 672 367***	***1 870 202***
Report à nouveau		539 244	293 181
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**1 478 682**	**246 062**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		368	395
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***6 183 071***	***4 915 263***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		0	143
Provisions pour charges		490	636
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***490***	***779***
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		5 353 278	3 870 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1	220 005
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs :)	292 066	2 087 817
TOTAL Dettes financières		***5 645 345***	***6 178 367***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 331	8 456
Dettes fiscales et sociales		5 337	2 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		146	13
Autres dettes		140 125	118 879
TOTAL Dettes d'exploitation		***148 939***	***129 663***
Instruments de trésorerie		12 011	11 261
Produits constatés d'avance		92	1 924
TOTAL DETTES (IV)		***5 806 387***	***6 321 215***
Ecarts de conversion passif	(V)	30 177	29 482
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***12 020 125***	***11 266 740***

Compte de résultat

	Exercice N			Exercice N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	33 835		33 835	22 441
Chiffres d'affaires nets	***33 835***		***33 835***	***22 441***
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			257	1 470
Autres produits			31 060	41 336
Total des produits d'exploitation (I)			***65 152***	***65 246***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			35 772	35 517
Impôts, taxes et versements assimilés			1 442	1 390
Salaires et traitements			3 409	1 457
Charges sociales			1 183	654
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux amortissements			119	137
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Sur actif circulant : dotations aux provisions			150	
Dotations d'exploitation — Pour risques et charges : dotations aux provisions				648
Autres charges			2	66
Total des charges d'exploitation (II)			***42 077***	***39 869***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**23 076**	**25 377**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				1
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			522 950	207 800
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 983	3 759
Autres intérêts et produits assimilés			698 731	101 588
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 695	11 641
Différences positives de change			473	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			***1 239 832***	***324 789***
Dotations financières aux amortissements et provisions			12 585	10 936
Intérêts et charges assimilées			157 369	142 424
Différences négatives de change			427	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			4	
Total des charges financières (VI)			***170 386***	***153 360***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**1 069 446**	**171 429**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 092 522**	**196 808**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	384 670	1 342
Reprises sur provisions et transferts de charges	49	658
Total des produits exceptionnels (VII)	***385 506***	***5 908***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 342	5 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	68 152	8 935
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	119	24
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***71 613***	***13 960***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**313 893**	**-8 052**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		-32
Impôts sur les bénéfices (X)	-72 267	-57 275
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***1 690 490***	***395 945***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***211 808***	***149 882***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**1 478 682**	**246 062**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques

1.1. Évènements principaux de l'exercice

Le portefeuille de titres de participation a diminué de 3 935 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2019 à 6 084 millions d'Euros.

Le 1er mai 2019, la société Auchan Coordination Services (ACS) de droit belge, filiale de trésorerie du groupe, a fusionné avec Auchan Holding. Cette fusion transfrontalière s'est réalisée sans effet rétroactif avec une valorisation à la valeur comptable. La valeur brute des titres ACS annulés suite à cette fusion est de 3 937 M€ et le boni de fusion comptabilisé en résultat est de 592 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a acquis des titres Oney Bank pour 36M€ puis a réalisé une cession de 50,1% des titres à BPCE en octobre 2019 dont la valeur brute était de 17,7 M€.

Le 1er novembre 2019, la société Fantasak a fusionné avec Auchan Holding. Cette fusion simplifiée s'est réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2019. La valeur brute des titres Fantasak annulés suite à cette fusion est de 2,2 M€ avec un résultat de fusion non significatif. Suite à cette fusion, Auchan Holding a récupéré une participation dans la société Monitwee. Cette participation a fait l'objet d'une cession en mai 2019 dont la valeur brute des titres était de 2,2 M€.

Auchan Holding SA a également augmenté le capital d'Auchan Retail International en juillet 2019 pour 27,7 M€ par apport des titres Auchan Polska dont la valeur brute était de 41,7 M€.

Le 21 mai 2019, l'assemblée générale de la société a décidé l'affectation du résultat 2018 (246 M€) en report à nouveau.

En 2019, Auchan Holding a procédé au rachat de 680 619 actions propres pour un total de 219 M€ et a réalisé une attribution gratuite d'actions de 2 594 actions propres pour un total de 1,0 M€. En avril, juillet et décembre 2019, la société a procédé à l'annulation de 650 619 actions propres pour un total de 210,8 M€ soit une réduction de capital de 13 M€ et une réduction des autres réserves pour 197,8 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 500 M€ dans le cadre du programme EMTN et au remboursement d'un placement privé USD (USPP) pour 50 M$. En 2019, la société Auchan Holding a émis deux nouveaux emprunts obligataires dans le cadre de son programme EMTN, le premier en janvier 2019 pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,625% et le second en avril 2019 pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 6 ans au taux fixe de 2,375%.

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2019 est de 285 M€.

Suite à la fusion avec Auchan Coordination Services au cours de l'exercice, Auchan Holding est devenue la centrale de trésorerie du groupe et société pivot du cash pooling groupe. Auchan Holding finance désormais directement chacune des sous-holdings métiers : Auchan Retail International SA et Ceetrus SA.

En juillet 2019, Auchan Holding a mis en place un prêt structurel avec chacune des sous-holding métiers. Le premier prêt est accordé à Auchan Retail International pour un nominal de 2 000 M€ et à échéance 2022, remboursable in fine. Le deuxième prêt est accordé à Ceetrus SA pour un nominal de 1 050 M€ et à échéance 2025, ce prêt est amortissable.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding [illegible] accordée à sa filiale Ceetrus, il reste donc à la clôture une ligne de crédit de 700M€ à échéance 2020. Au 31/12/2019, l'encours utilisé par Ceetrus sur cette ligne est de 400 M€.

Au cours de l'exercice, Oney Bank a remboursé 450 M€ d'emprunt à Auchan Holding (dont 150 M€ sous forme de BMTN).

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'élèvent à 2 705 M€ à fin 2019.

Les placements réalisés par la société à fin 2019 s'élèvent à 1 292 M€ dont 100 M€ sous forme de SICAV et 1 192 M€ sous forme de livrets, comptes à termes et comptes bancaires.

1.2. Évènements postérieurs à la clôture

Le 13 février 2020, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Auchan Holding SA a décidé de modifier la gouvernance de la société par l'adoption du mode de gestion de la société anonyme à Conseil d'administration. Le Conseil d'administration du même jour a désigné Monsieur Barthélémy Guislain en qualité de Président du Conseil d'administration, et Monsieur Edgard Bonte en qualité de Directeur Général de la société.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de dépôt de marques

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du PCG, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée

Frais d'établissement

Ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 214-16 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre) :	40 ans
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols :	20 ans
Agencements et aménagements :	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages :	3 à 8 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Autres immobilisations :	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

2.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres de participation et font [redacted]

Les autres immobilisations financières [redacted] provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût de revient.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours de clôture et un écart de conversion est constaté au bilan. En contrepartie, les dérivés mis en place dans le cadre de la couverture font l'objet d'une comptabilisation au bilan.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice de leur mise en place.

Les emprunts en devises faisant l'objet d'une couverture sont valorisés au cours de clôture en contrepartie d'un écart de conversion. Les instruments dérivés utilisés en couverture font l'objet d'une comptabilisation symétrique à l'élément couvert.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure.

2.6. Actions propres

Les actions propres sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à la dernière valeur déterminée annuellement par un collège d'experts si celle-ci est inférieure.

Les actions propres sont comptabilisées dans le poste « valeurs mobilières de placement » ou « autres immobilisations financières » selon qu'elles sont ou non affectées à un plan d'options de souscription ou d'attribution gratuite d'actions.

2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations

Les primes d'émission et de remboursement des obligations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auxquelles elles sont rattachées.

2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les titres AUCHAN HOLDING SA détenus dans le but de satisfaire les plans d'options d'achat d'actions font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsque le prix d'exercice des options est inférieur

à leur prix d'acquisition. Pour la part de ces plans attribuée aux bénéficiaires prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA, la provision correspondante est étalée prorata temporis sur toute la durée de la période d'attribution de ces options. La part des plans attribuée aux bénéficiaires ne prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA fait l'objet d'une provision pour l'intégralité de son montant (sans étalement de la charge sur la période d'attribution). A la clôture de l'exercice, un produit à recevoir est constaté dans les comptes d'AUCHAN HOLDING SA pour les sociétés qui font l'objet d'une convention de refacturation.

Les instruments dérivés de taux et change non qualifiés de couverture font l'objet d'une provision pour risques et charges en cas de perte latente sur ces instruments (valeur de marché négative).

2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite tient compte en particulier des données suivantes :
- des salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et d'une évolution estimée du niveau de retraites ;
- de l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- des effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 - TH00/02 avec décalage d'âge ;
- d'un taux d'actualisation nominal de 1,1 % ;
- d'un taux de rendement des actifs financiers de 1,1 %

Le montant des engagements de retraite figure dans la note sur les engagements hors bilan.

2.10. Instruments financiers

La société utilise des instruments financiers dérivés de taux d'intérêts, principalement swaps et caps, pour gérer son exposition nette aux fluctuations des taux d'intérêts et ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables. Les instruments dérivés de change, utilisés dans le cadre de couverture, visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises de la société, les financements en devises de la société et les capitaux propres de filiales étrangères. Les principaux instruments de change utilisés sont les swaps de change et swaps de devise.

Les instruments financiers à terme de change utilisés dans le cadre de la couverture sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat uniquement lorsque cette inscription permet de compenser de manière symétrique les impacts en résultat des éléments couverts.

Dans le cadre des couvertures ainsi mises en place, les produits et charges sur instruments financiers dérivés sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'élément couvert, et viennent en compensation des produits et charges dégagés sur les éléments couverts.

Les instruments financiers à terme en position ouverte isolée (non utilisés dans le cadre d'opérations de couverture) sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation. Ces instruments financiers font l'objet d'une provision pour risque en cas de perte

latente. Les produits et charges sur instruments financiers dérivés en position ouverte isolée sont comptabilisés en résultat financier.

Les instruments financiers à terme sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour leurs montants notionnels, conformément au plan comptable général.

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.12. Impôt sur les bénéfices

AUCHAN HOLDING SA a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre comprend 62 sociétés pour 2019. AUCHAN HOLDING SA, mère intégrante, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public, les filiales fiscalement bénéficiaires constatant uniquement en compte courant leur charge d'impôt calculée comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires et des rectifications liées à la détermination du résultat d'ensemble sont constatées par la société tête de groupe de l'intégration fiscale : AUCHAN HOLDING SA.

3. Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

4. Notes sur le bilan

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	16,9		0,3	0,0	17,2
TOTAL	***18,3***	***0,0***	***0,3***	***0,0***	***18,6***

4.1.2. Etat des amortissements

Amortissements (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	11,1		0,2	0,0	11,3
TOTAL	***12,5***	***0,0***	***0,2***	***0,0***	***12,7***

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Titres de participations	10 018,6	-3 937,1	63,8	61,6	6 083,7
Créances rattachées à des participations	855,2	554,8	2 605,6	555,0	3 460,6
Prêts et autres immobilisations	17,7		2 605,6	210,8	14,2
TOTAL	***10 891,5***	***-3 382,3***	***5 275,0***	***827,4***	***9 558,5***

Les créances rattachées à des participations:

- A moins d'un an : 410,6 M€
- A plus d'un an : 3 050,0 M€

Les prêts et autres immobilisations financières :

- A moins d'un an : 14,2 M€
- A plus d'un an : 0,0 M€

4.2. Tableau des filiales et participations

[illegible]	Capitaux propres	% détenti	Valeurs brutes des	Valeurs nettes des	Résultat comptable
A/ Plus de 50% du capital					
SOPARALINEA	1,1	99,98	5,7	1,1	0,0
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL	7 605,4	100,00	4 478,8	4 478,8	-893,0
CEETRUS	2 105,3	100,00	1 476,6	1 476,6	50,5
GESARE	6,8	100,00	13,4	9,8	0,0
B/ Compris entre 5% et 50% du capital					
ONEY BANK	318,9	49,26	103,7	103,7	24,7
NATURAL SECURITY	0,3	48,33	5,6	0,1	0,0

Eu égard au caractère confidentiel des informations relatives au capital social, aux réserves et report à nouveau, aux prêts et avances consenties, aux cautions et avals donnés ainsi qu'au chiffre d'affaires et aux dividendes encaissés, ces informations ne sont pas divulguées.

4.3. Créances et dettes

Etat des créances (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	A + d'1 an
Créances clients	1,0	1,0	0,0
Personnel et comptes rattachés	0,0	0,0	0,0
[illegible]	0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	111,1	111,1	0,0
Groupes et associés	863,9	863,9	0,0
Débiteurs divers	135,1	135,1	0,0
TOTAL CREANCES	***1 111,1***	***1 111,1***	***0,0***

Etat des dettes (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires [1]	5 353,3	414,7	3 938,6	1 000,0
Dettes financières [2]	292,1	292,1	0,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	3,3	3,3	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	5,3	5,3	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations	0,1	0,1	0,0	0,0
Groupe et associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes	82,5	82,5	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	***5 736,6***	***798,0***	***3 938,6***	***1 000,0***

[1] Y compris ICNE sur emprunts obligataires repris en note 4.8.
[2] Y compris emprunts sous forme de billets de trésorerie pour 285,0 M€ et emprunt filiale pour 7 M€

Emprunts remboursés en cours d'exercice = 3 183,8 M€
Emprunts souscrits en cours d'exercice = 3 742,9 M€

4.3.1 Endettement net

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières (incluant les emprunts obligataires, les billets de trésorerie et les emprunts auprès des établissements de crédit) diminués des disponibilités, valeurs mobilières de placements et des prêts et comptes courants de trésorerie intra-groupe avec les filiales.

Il s'établit à -15 M€ (situation de trésorerie nette active) au 31 décembre 2019 contre 5 200 M€ au 31 décembre 2018.

L'endettement net à fin 2019 représente -0.25% des fonds propres contre 105,8% l'exercice précédent. Cette amélioration fait notamment suite à la fusion au cours de l'exercice avec Auchan Coordination Services (ancienne centrale de trésorerie), aux dividendes reçus et aux cessions de titres.

4.4. Disponibilités

(en millions d'euros)	2019	2018
[illegible]	117,8	6,9
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banques et dépôts à terme	1 192,7	0,0
Total au 31 Décembre	***1 310,5***	***6,9***

La forte augmentation des disponibilités fait suite à la fusion d'Auchan Coordination Services (ancienne centrale de trésorerie du groupe) au cours de l'exercice, aux dividendes reçus et aux cessions de titres réalisées sur l'exercice.

AUCHAN HOLDING SA détient 43 890 actions propres au 31 décembre 2019 en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre de plans d'options de souscription.
AUCHAN HOLDING SA détient également 44 132 actions propres au 31 décembre 2019 non affectées à des plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions et comptabilisées en immobilisations financières (cf note 4.1.3)

Etat des actions détenues en propre (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Apport fusion	Annulation d'actions	Achats d'actions	Ventes d'actions	Fin de l'exercice
Actions propres destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plan d'options de souscription						
Nombre d'actions détenues	16 484			30 000	2 594	43 890
Valeur (en M€)	6,9			12,0	1,1	17,8
Actions propres non affectées à des plans d'AGA/SO (immobilisation financière)						
Nombre d'actions détenues	44 132		650 619	650 619		44 132
Valeur (en M€)	17,7		210,8	207,2		14,1
Total des actions propres détenues						
Nombre d'actions détenues	60 616		650 619	680 619	2 594	88 022
Valeur (en M€)	24,6		210,8	219,2	1,1	31,9

4.5. Fonds propres

4.5.1 Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (en euro)	Total (en millions d'euros)
Au 1er Janvier	29 565 168	20	591,3
Augmentation			
Diminution	650 619	20	13,0
Total au 31 Décembre	***28 914 549***	***20***	***578,3***

4.5.2 Variation des fonds propres

Les fonds propres passent de 4 915,3 M€ à 6 183,1 M€ soit une variation de 1 267,8 M€
Cette variation, en millions d'euros, s'analyse comme suit :

* Variation des réserves	-197,8
* Report à nouveau	246,1
* Résultat de l'exercice	1 478,7
* Variation des provisions réglementées	0,0
* Affectation du résultat N-1	-246,1
- Dont dividendes	*0,0*
- Dont dividendes sur actions propres affecté en report à nouveau	*0,0*
- Dont affectation à la réserve légale	*0,0*
- Dont affectation aux autres réserves	*0,0*
- Dont affectation au report à nouveau	*-246,1*
Fonds propres au 31 Décembre	***6 183,1***

4.6. Provisions

Nature des provisions (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dérogatoires	0,4	0,0	0,0	0,4
TOTAL (I)	***0,4***	***0,0***	***0,0***	***0,4***
Provisions pour litige	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour amendes et pénalités	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pensions	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour impôts	0,0	0,1	0,0	0,1
Provisions pour charges sociales [1]	0,6	0,0	0,2	0,4
Autres provisions pour risques et charges [2]	0,1	0,0	0,1	0,0
TOTAL (II)	***0,8***	***0,1***	***0,4***	***0,5***
- Provisions sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur titres de participation [3]	22,6	6,7	15,6	13,7
- Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur comptes clients	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres provisions pour dépréciations [4]	0,0	3,5	0,0	3,5
TOTAL (III)	***22,6***	***10,2***	***15,6***	***17,2***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***23,7***	***0,0***	***16,0***	***18,1***

[1] Il s'agit d'une provision visant à couvrir la charge dans le cadre de plans de souscription d'actions et de plans d'attribution gratuite d'actions dont l'évaluation est justifiée en note 4.7 pour 0,4M€ au 31 décembre 2019.

[2] La reprise de l'exercice 2019 est notamment constituée par la reprise de :
- provision pour risque sur les dérivés de taux pour 0,1 M€

(3) Les mouvements de l'exercice sont principalement les suivants :
- dotation de provision sur titres Auchan Polska (avant apport) à Auchan Retail International : 6,7M€
- reprise de provision sur titres Auchan Polska (après apport des titres) : 14M€
- reprise de provision sur titres Gésaré : 1,4M€
- reprise de provision sur titres Monitwee (après cession) : 0,2M€
- [illegible]
- dotation de provision sur les autres débiteurs : 0,2M€
- dotation de provision sur les actions propres : 3,4M€

4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions

Suivi des plans d'attributions gratuites d'actions :

	Plan 2016/2020	Plan 2018/2021	Plan 2018/2021
Application de critères de performance	Oui	Oui	Non
Nombre d'actions maximum attribuées en début d'exercice*	5 846	2 460	935
Nombre d'actions maximum attribuées en cours d'exercice			
Nombre d'actions attribuées annulées ou perdues	3 653	702	
Nombre d'actions attribuées échues			
Nombre d'actions maximum attribuées en fin d'exercice	***2 193***	***1 758***	***935***
Attribution définitive estimée en fin d'exercice			
Nombre d'actions détenues et affectées	2 193	1 758	935
Nombre d'actions non détenues mais affectées			
Prix d'acquisition des actions (en €)	421,45	421,45	421,45
Coût estimé d'acquisition des actions (en M€)	0,0	0,0	0,4
Coût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	0,0	0,0	0,0
Charge totale estimée en (M€)	***0,0***	***0,0***	***0,4***
Provision comptabilisée au 31/12/2019 (en M€)	***0,0***	***0,0***	***0,4***
Dont charge incombant à AUCHAN HOLDING SA au 31/12/2019 (en M€)	***0,0***	***0,0***	***0,0***

** Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves*
*** Nombre déterminé en fonction des estimations de réalisation des critères de performance*

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2016-2020 avec conditions de performances :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 24 août 2016, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 25 août 2020.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 421,45 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,4 ans à compter de la date d'attribution.

- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 sans condition de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,5 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 22 janvier 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales.

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer (en millions d'euros)	Montant
Emprunts et dettes financières	64,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2,3
Dettes fiscales et sociales	0,7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	0,2
Total	**67,9**

Produits à recevoir (en millions d'euros)	Montant
Intérêts sur prêts filiales	10,6
Intérêts sur dérivés	51,0
Intérêts sur commissions de caution	0,9
Divers	0,7
Total	**63,2**

4.9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,04
Total	**0,04**

Produits constatés d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,09
Total	**0,09**

4.10. Ecarts de conversion

Postes concernés (en millions d'euros)	Ecart Actif						Ecart Passif
	Total	Compensé par couverture de change			Provision pour	Net	
Acomptes sur immobilisations							
Prêts							
Autres créances immobilisées							
Créances d'exploitation							
Créances diverses							
Dettes financières	28,6	28,6				0,0	
Dettes d'exploitation							
Dettes sur immobilisations							
Instruments de trésorerie	1,6	1,6				0,0	30,2
TOTAL	***30,2***	***30,2***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***30,2***

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances aux filiales pour

(en millions d'euros)	2019	2018
Produits des redevances	31,3	40,0
Frais de personnel	*-4,6*	*-2,1*
Impôts et taxes	*-1,4*	*-1,4*
Autres produits et charges d'exploitation	-2,2	-11,1
Total au 31 Décembre	***23,1***	***25,4***

La baisse des redevances est liée à la nouvelle gestion de la marque mise en place à compter du 1er janvier 2017.

La hausse des frais de personnel a été refacturée et l'amélioration du poste des autres produits et charges d'exploitation s'explique essentiellement par la baisse des honoraires pour 10M€.

5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier hors dividendes et provisions s'améliore de 599 M€. Cette amélioration s'explique essentiellement par le boni de fusion de 592 M€ constaté au cours de l'exercice. Hormis ce boni, les autres produits et charges financiers sont principalement liés au coût de l'endettement.

(en millions d'euros)	2019	2018
Autres produits financiers	726,6	112,1
Dividendes reçus	497,6	206,7
Dépréciations de titres de participation	5,5	-2,9
Autres charges financières	-160,3	-144,5
Total au 31 Décembre	***1 069,4***	***171,4***

5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un produit de 313,9 M€. Il s'explique principalement par des :

- plus-value sur cession d'actifs de 317,6 M€
- mali sur rachat d'actions pour 1,0 M€ dans le cadre des plans de stock-options et attribution gratuite d'actions dont 1,0 M€ ont été refacturés aux filiales.
- une charge d'indemnité pour sortie de l'intégration fiscale d'Oney pour 3,4 M€
- un produit lié à la régularisation IS 2018 et des dégrèvements d'impôts divers pour 0,8 M€

5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

5.5. Effectifs

L'effectif moyen passe de 3,2 en 2018 à 3 en 2019.

[redacted]

- Cadres et agents de maîtrise 3,0
- Employés

Total effectif moyen (équivalent temps plein) 3,0

5.6. Impôt sur les bénéfices

Le produit d'impôt est essentiellement dû à l'intégration fiscale pour 87,8 M€ partiellement compensé par une charge d'impôt de 15,5 M€.

(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	1 092,5	-2,1	1 090,4
Résultat exceptionnel	313,9	-13,4	300,5
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	0	87,8	87,8
Participation	0,0		0,0
Résultat comptable	1 406,4	72,3	1 478,7

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

6. Notes complémentaires

6.1. Transactions avec les parties liées

[redacted]

Le capital d'AUCHAN HOLDING SA est détenu par les sociétés de l'Association Familiale Mulliez à 97%
dont 69% du capital par une seule d'entre elles.

Il n'y a pas de transaction significative avec ces sociétés.

6.2. Engagements hors bilan

6.2.1. Engagements donnés

Cautions données pour un engagement d'une société du groupe : 817,2 M€.

Engagements d'achats de titres portant sur 3 569 actions propres transitoirement détenues par des salariés pour un montant de 1,1 M€ et sur 9 440 titres Oney Bank transitoirement détenus par des salariés pour un montant de 5,5 M€.

Dettes assorties de cautions : 0,3 M€.

Engagements concernant les indemnités de départ en retraite : 0,5 M€

6.2.2. Engagements reçus

Cautions reçues : 80,5 M€

Ligne de crédit accordées et confirmées par les banques mais non utilisées au 31 décembre :
2 705 M€.

6.2.3. Échéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts

Encours moyen (en millions d'euros)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Swaps simples payeur taux fixe	765						
Swaps simples payeur taux variable	4228	3 812	2 970	1 906	829	234	
[illegible]							
Achats de caps	191						
Swaps de devise payeurs taux variable	111	111	111	111	47		
Swaps de devise taux variable/taux variable	177	88					
Total opérations de couverture [1]	5 472	4 011	3 081	2017	876	234	
Total opérations spéculatives							

[1] Les opérations de couverture ont pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêts sur sa dette, quasi exclusivement constituée de financement obligataire à taux fixe revariabilisé.

6.2.4. Risque de change

Les instruments de change détenus au 31 décembre 2019 ont essentiellement pour objet de couvrir les emprunts obligataires émis en devise (CHF) ainsi que des placements privés émis en devise (USD).

Devise (en millions)	USD	Montant en EUR	CHF	Montant en EUR	Montant total en EUR
Acheteur/ emprunteur :					
- swaps de devise	200	178	120	111	289
- swaps de change					
Vendeur/ prêteur :					
- swaps de devise					
- contrats à terme					
- achats d'options de change					
Position nette	200	178	120	111	289

6.2.5. Juste valeur des instruments financiers

Hors ICNE (en millions d'euros)	Couverture	Position ouverte isolée	Total
Instruments dérivés de taux d'intérêt	104,3		104,3
Instruments dérivés de change (y compris swaps de	10,7		10,7

6.3. Fiscalité différée

Libellé (en millions d'euros)	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
[redacted]	[redacted]
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	28,6
Autres charges déduites d'avance	1,6
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**30,6**
Total passif d'impôt futur	**9,8**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	30,2
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**30,2**
Total actif d'impôt futur	**9,7**
Situation nette	**0,1**

(1) Taux d'impôt :	*32,02*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*31,00*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30*

Intégration fiscale : le montant des crédits d'impôt cumulés comptabilisé au titre des déficits des filiales intégrées s'élève à 442 M€.